

SAINT-MELANY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mardi 25 Mai 2021

Sont présents: Lorraine Chénot, Barbara De Schepper, Paul Arnaud, Vincent Guillo, Fanny Waldschmidt, Arlette Obry, Lucy Renault, Roger Lombardot.

Conseillers excusés : Damien Petit, Loïs Coltel, Didier Piolat

Secrétaire de séance: Vincent Guillo

• **Autorisation de création de servitude pour passage d'un réseau d'assainissement** sous une piste communale au Chambon, demande de Mme Bonnard.

Vote : Approbation: 8 voix pour

• **Cession d'une parcelle communale (non cadastrée) au Charnier à M. Lorenzi, parcelle située entre sa maison actuelle et la voirie**

Accord du conseil pour une cession, sous réserve de bornage de la parcelle à la charge de l'acheteur ainsi que les frais de mutation, limite de parcelle en prolongement du pignon de la maison. Terrain constructible en zone U, vendu sur la base de 20€ le m².

Vote : Approbation: 8 voix pour

• **Reconnaissance de la servitude de passage du réseau d'assainissement du bistrot Le Bon Port**, le long de la route départementale, puis avec traversée de la route et cheminement le long de la cure.

Vote : Approbation: 8 voix pour

• **Ajustement budgétaire demandé par la perception.**

Création d'une provision pour créance douteuse jugée non recouvrable sur le budget de l'eau, d'un montant de 2 591,24€ (déjà inscrite au budget 2021)

Vote : Approbation: 8 voix pour.

• **Modification par avenant de la convention passée avec la commune de Beaumont sur le partage de temps de travail des employés communaux.**

- Les heures de travail pourront être remboursées entre les communes sur la base du montant convenu de 14€29.

Vote : Approbation: 8 voix pour.

• **Vente du mobilier du gîte d'étape à la commune de Beaumont**

Vente convenue au prix de 1750 €

Vote : Approbation: 8 voix pour.

• **Organisation des élections départementales et régionales**

Obligation préfectorale de mise en place de deux bureaux de vote avec deux assesseurs chacun, soit une permanence obligatoire de quatre personnes sur les deux journées électorales. Les volontaires sont bienvenus...

Commissions municipales:

Compte tenu de l'allègement des mesures sanitaires, les commissions d'urbanisme et des associations vont à nouveau pouvoir se réunir, dates à confirmer prochainement.

Structures intercommunales:

SIVOS, école.

Participation supplémentaire de 1012€ de la commune (Travaux de chauffage)
Travaux envisagés (devis en cours) pour réfection des surfaces de la cour.

Miaille

La région a accordé la subvention pour les travaux d'aménagement de la MAM (50% des travaux) , la DETR , subvention d'état est aussi accordée (30%) .

Le financement pourra éventuellement être complété par la CAF (demande en cours et réunion prochaine avec des représentants de la CAF).

Prises de décisions à venir rapidement pour les commandes de travaux.

L'objectif d'ouverture de la MAM est donc maintenu pour janvier 2022.

Information de Roger Lombardot sur la création en cours d'une structure itinérante de soins qui pourrait s'inscrire dans notre démarche. Un rendez-vous va être organisé.

- Réunion programmée mardi prochain avec l'ensemble des communes de la haute vallée de la Beaume pour voir les possibilités d'organiser ensemble les mobilités et la gestion de l'eau.

• QUESTIONS DIVERSES

Carrière municipale

Suite à la demande de deux particuliers pour obtenir des pierres de schistes locales dans la zone de carrière de la commune, une étude de faisabilité va être faite pour envisager les différentes questions posées par une éventuelle ouverture du site aux habitants du village: responsabilité de la mairie, obligations légales, sécurité du site et des modes d'extraction etc.

Pour le moment le conseil ne peut pas autoriser des prélèvements sur le site.

Mur de soutènement de la terrasse du Bon Port.

Réception des travaux de la terrasse ce mardi 25 Mai